



Centre Local d'Information et de Coordination de la Presqu'île Guérandaise  
26 Bis, Faubourg Saint Michel 44350 GUERANDE  
Tel : 02.40.62.64.64 / Fax : 02.40.62.64.66  
Site : [www.cliceclairage.com](http://www.cliceclairage.com)

# CLIC INFOS Mai 2011

## INFOS NATIONALES



### **19 MAI : Journée nationale de prévention et dépistage des cancers de la peau**

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, le syndicat national des dermatologues et vénérologues organise, le 19 mai, la journée nationale de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau.

Cette journée est une opération de santé publique, parrainée depuis sa création en 1998, par le Ministère de la santé et soutenue par l'Institut National du Cancer (INCA).

Le dépistage se fera en dehors des cabinets de dermatologie. Les dermatologues se déplaceront dans des lieux mis à disposition.

La liste des centres de dépistage par département sera en ligne fin avril début mai et mis à jour au fur et à mesure, sur le site [www.dermatos.fr](http://www.dermatos.fr)  
Un numéro vert, **le 3015**, est également mis en place pour permettre à tous d'obtenir les coordonnées des centres de dépistage.

Pour les habitants de la Presqu'île Guérandaise :  
Centre d'examen de santé de la CPAM  
2 rue Charles Coulomb  
44600 SAINT NAZAIRE  
De 9<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30

Le CCAS propose, en partenariat avec le service de prévention médecine de la MSA Loire-Atlantique/Vendée, une exposition d'affiches sur la prévention du cancer de la peau.

### **Allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie : formulaire de demande enfin disponible**

Comme nous l'avons déjà évoqué, dans notre CLIC Infos de février dernier, l'allocation d'accompagnement d'une personne en fin de vie est entrée en vigueur le 15 janvier 2011.

Le formulaire de demande est disponible à la caisse d'assurance maladie dont vous dépendez ou à télécharger sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### **Quelques précisions ont été apportées depuis sur les modalités d'attribution :**

- La demande doit être adressée à la **caisse d'assurance maladie** du demandeur.
- Elle doit être accompagnée d'une **attestation de l'employeur** ou d'une **attestation sur l'honneur** pour les non-salariés, précisant qu'il a réduit ou suspendu son activité professionnelle.
- Pour les demandeurs d'emploi, une attestation sur l'honneur de cessation de recherche active d'emploi.
- Le montant est fixé à **53.17 € par jour** en cas de suspension de l'activité et pour les demandeurs d'emploi. Le nombre d'allocations journalières a été fixé à **21 jours maximum** en cas de suspension de l'activité **ou 42 demi-allocations** lorsque l'accompagnant réduit son activité.
- Le congé de solidarité familiale est **fractionnable dans le temps** et également **fractionnable entre plusieurs personnes accompagnantes**.
- L'allocation est **versée directement au demandeur** et est **soumise à l'impôt sur le revenu**. Mais n'étant pas assimilée à une rémunération, elle **n'ouvre pas de droits à la retraite**.
- L'accompagnement de la personne doit se faire à domicile. Il peut s'agir du domicile de la personne accompagnée, de la personne accompagnante, d'une tierce personne, ou d'une maison de retraite.
- Si la personne accompagnée à domicile est hospitalisée, l'allocation continue d'être versée pendant les jours d'hospitalisation.

## INFOS PAYS DE LOIRE



### **PROJET REGIONAL DE SANTE**

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de Loire, a ouvert un débat afin de construire le nouveau Projet Régional de Santé qui guidera les actions de l'agence pour les 5 prochaines années. Ce projet a pour mission d'améliorer la santé de la population et d'accroître l'efficacité du système de santé dans les Pays de la Loire.

Afin de mieux construire son projet, l'ARS a pris l'initiative de recueillir auprès de la population et des professionnels de la région, la perception qu'ils ont sur les questions de santé.

Pour cela divers moyens ont été mis en place :

- Lancement de 2 enquêtes au travers de sondages
- Organisation de débats publics dans les 5 sites Chefs-lieux des départements de la région
- Création du site internet [www.masantedemain.fr](http://www.masantedemain.fr) avec un espace où vous pourrez poser des questions, trouver les résultats des sondages, et les invitations aux débats publics.

### PRES DE CHEZ VOUS

#### **24 Mai : Réunion d'information PAC EURÊKA (Programme d'Activation Cérébrale)**

La MSA organise, à Saint André des Eaux, des ateliers mémoire destinés aux personnes à partir de 55 ans.

Ce programme d'activation cérébrale se déroule sur 15 séances hebdomadaires d'exercices ludiques et pratiques afin d'entretenir sa mémoire.

Le groupe pourra être composé d'une dizaine de personnes.

Afin de vous informer, la MSA propose une réunion ouverte à tous qui aura lieu :

**Mardi 24 mai 2011**

**à 14h30**

**Salle de l'Espace des Marais, rue des marais**

**Saint André des Eaux**

Si vous êtes intéressé, vous pourrez vous inscrire à l'issue de cette réunion.